



Droits sur les enfants après décès de ma soeur

Par **cynthia62**, le **08/09/2009** à **08:14**

Bonjour,

Ma soeur vient de décéder des suites d'un cancer. Elle avaient 5 enfants et j'ai l'impression que la mère de son mari veut s'emparer des enfants et prendre la place de ma soeur. Notre mère étant également décédée, j'aimerais savoir si j'ai un droit sur ses enfants
Puis-je éventuellement réclamer un droit de visite ?
Merci pour votre aide